



Conseil économique et social

Distr. générale
18 février 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Onzième session

Kampala (hybride), 9–11 avril 2025

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau 2 : Adapter des solutions durables et inclusives fondées sur la science, les faits et les données de façon à considérablement augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 2

I. Date, heure et lieu

1. La deuxième table ronde de haut niveau se tiendra le mercredi 9 avril 2025, de 16h30 à 18 heures, dans le « Rwenzori Hall », salles A et B. Les participants débattront du thème de la table ronde à savoir « Adapter des solutions durables et inclusives fondées sur la science, les faits et les données de façon à considérablement augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ».

II. Introduction

2. Alors que cinq ans seulement nous séparent de la date butoir de 2030 pour la réalisation des objectifs de développement durable, des avancées plus rapides sont nécessaires. Au niveau mondial, seuls 16 % des cibles des ODD sont en passe d'être atteintes d'ici à 2030, les 84 % restants affichant des progrès limités ou, dans certains cas, une régression¹. La situation est encore pire en Afrique où, au rythme actuel des progrès, seules 10 des 144 cibles mesurables seront atteintes d'ici à 2030, 106 cibles nécessitant une action accélérée et 28 autres montrant des signes de régression². Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut de l'Afrique est d'environ 3 % depuis 2019, ce qui est bien inférieur à la cible de 7 % nécessaire pour atteindre l'objectif 8³. Les progrès sont d'une telle lenteur que les graves maux socioéconomiques et environnementaux que les objectifs étaient censés combattre sont toujours très présents, et se traduisent notamment par l'augmentation du chômage, de la pauvreté, de l'inégalité et de l'insécurité alimentaire.

* ECA/RFSD/2025/1.

¹ Jeffrey D. Sachs, Guillaume Lafortune et Grayson Fuller, *Sustainable Development Report 2024 : The SDGs and the UN Summit of the Future* (Dublin, Dublin University Press, 2024).

² Adivhaho Ramaite et Alize le Roux, « Accelerate, extend or abandon ? Africa's SDG dilemma », Institut d'études de sécurité, 12 septembre 2024.

³ Statistics Times, « List of continents by GDP » Base de données sur l'économie. Disponible à l'adresse <https://statisticstimes.com/economy/continents-by-gdp.php> (page consultée le 27 novembre 2024).



3. En outre, en 2024, l'Union africaine a adopté le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) de l'Agenda 2063 et a désigné cette période comme la décennie d'accélération de l'Agenda 2063. Dans la perspective du lancement du plan, il conviendra de mieux intégrer les initiatives engagées pour la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

4. Les États africains et leurs partenaires de développement doivent donc accroître le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre des deux programmes. Cette accélération reposera sur l'identification, la promotion, l'investissement et la mise en œuvre de solutions dont l'efficacité est avérée. C'est la raison pour laquelle la onzième session du Forum se tient sous le thème « Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ».

III. Objectifs

5. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

a) Réfléchir avec un esprit critique, recenser et présenter des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles, susceptibles d'accroître considérablement le rythme et l'ampleur de la création d'emplois, de la croissance économique et de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Définir et énoncer avec précision les rôles ciblés des gouvernements, des entités du système des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine et d'autres organisations intergouvernementales, des entreprises du secteur privé, des jeunes et des organisations de la société civile en tant que parties prenantes dans la conception de solutions fondées sur des données factuelles et scientifiques pour la mise en œuvre des deux programmes, ainsi que dans l'appui à l'adoption de ces solutions et leur concrétisation ;

c) Identifier les investissements et les facteurs de réussite nécessaires pour que les solutions aient un impact réel lorsqu'elles sont mises en œuvre.

IV. Lignes directrices

6. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde de haut niveau et présentera la modératrice, l'intervenant(e), les panélistes et les commentateurs et commentatrices, dont les noms sont donnés à la section V.

7. Le/La Président(e) passera ensuite la parole à la modératrice.

8. La modératrice :

a) Invitera M./Mme [nom], [position], [organisation] [à déterminer] à présenter les grandes lignes du *Rapport sur le développement durable en Afrique 2025*⁴, en particulier les solutions inclusives fondées sur la science, les faits et les données qui visent à accroître considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre des deux programmes ;

b) Invitera les panélistes, par groupes de deux ou trois comme indiqué au paragraphe 10 ci-après, à s'exprimer pendant trois minutes au maximum chacun(e), en réponse à une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 9 ci-après ou à des questions de l'assistance ;

⁴ Union africaine *et al.*, *Rapport sur le développement durable en Afrique, 2025* (à paraître).

c) Lancera, une fois prononcées les déclarations de tous les groupes, un débat sur les thèmes abordés, en invitant les commentateurs et commentatrices retenu(e)s et les membres de l'assistance à poser des questions et à formuler des observations ;

d) Invitera, à la fin du débat, [nom], [position], [organisation] [à déterminer] à faire part de ses réflexions sur les messages clés résultant de la table ronde ;

e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.

9. Au cours des débats, la modératrice invitera les panélistes à se pencher sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

a) D'après votre expérience, quelles approches et solutions mises en œuvre par des gouvernements, des entités des Nations Unies ou des entreprises du secteur privé se sont avérées avoir un impact de nature à stimuler la croissance économique, à dynamiser la création d'emplois ou à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

b) Quelles mesures particulières et concrètes ont été prises ou sont nécessaires pour faire avancer et développer, au cours des cinq prochaines années, les solutions dont l'impact est avéré ?

c) Quelles sont, selon vous, les mesures que les gouvernements, l'Union africaine, les entités des Nations Unies, les entreprises du secteur privé, les jeunes et les autres parties prenantes doivent prendre de toute urgence pour permettre l'adoption et le déploiement à grande échelle de solutions visant à favoriser la mise en œuvre des deux programmes ?

d) Quels sont les besoins financiers, les besoins techniques, les besoins institutionnels et les besoins de renforcement des capacités statistiques majeurs et prioritaires qui doivent être satisfaits afin de dynamiser les solutions visant à stimuler la croissance économique, la création d'emplois et l'accélération de la mise en œuvre des deux programmes ?

e) Quels partenariats faut-il renforcer ou créer pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois, tout en accélérant la mise en œuvre des deux programmes ?

f) Quels sont les risques et les menaces qui pèsent sur la réussite de la mise en œuvre des deux programmes et quelles sont les solutions pratiques pour y faire face ?

V. Président(e), modératrice et panélistes

10. Le/la Président(e), la modératrice, l'intervenant, les panélistes et les commentateurs et commentatrices seront les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modératrice : Anne Githuku-Shongwe, Directrice de l'équipe d'appui régionale du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour l'Afrique orientale et australe

Intervenant(e) : [nom], [position], [organisation] [à déterminer]

Panélistes :

Groupe de dialogue 1

- Hailemariam Desalegn, ancien Premier ministre de l'Éthiopie (à confirmer)
- Raphael Magezi, Ministre du gouvernement local, Ouganda, (à confirmer)

- [nom], [position], [organisation] [à déterminer]

Groupe de dialogue 2

- Lisa Singh, Coordinatrice résidente des Nations Unies pour Maurice et les Seychelles
- Oliver Chinganya, Président du Conseil d'administration de l'Agence zambienne de la statistique.
- Augustus Nuwagaba, Gouverneur adjoint de la Banque d'Ouganda (à confirmer)

Commentateurs et commentatrices :

- Xxxxx [nom], [position], [organisation] [à déterminer]
- Xxxxx [nom], [position], [organisation] [à déterminer]
- Xxxxx [nom], [position], [organisation] [à déterminer]

Débat général

Réflexion sur les messages clés : Xxxxx [nom], [position], [organisation] [à déterminer]
